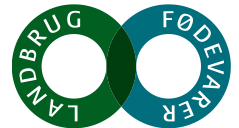


TOP 5 : Les priorités politiques du DAFC pour le Parlement européen, printemps 2020



Le Conseil danois de l'agriculture et de l'alimentation, Bruxelles

Voici les priorités essentielles du Conseil danois de l'agriculture et de l'alimentation (DAFC) à Bruxelles pour le printemps 2020.

Green Deal : une nouvelle loi climat européenne

La présidente de la Commission Ursula von der Leyen a annoncé qu'elle ferait une proposition de loi européenne ambitieuse sur le climat dans les 100 premiers jours de son mandat. Le DAFC soutient l'objectif d'une UE climatiquement neutre en 2050, ainsi qu'une réduction des émissions de 55 % en 2030 – une action commune au sein de l'UE est à la fois bénéfique pour le climat et contribue à garantir des conditions de concurrence plus équitables.

La loi climat de von der Leyen pourrait donner à l'UE l'occasion de se positionner comme un acteur important sur la scène internationale : le climat devrait être une priorité transversale de la politique de l'UE, surtout au niveau des actions menées dans les pays en développement. Malheureusement, l'agriculture et le climat ne sont pas des matières prioritaires de la politique de développement de l'UE. À peine 12 % des ressources du Fond vert pour le climat de l'ONU, auquel les États membres de l'UE sont les plus grands contributeurs, sont consacrés à des projets agricoles, bien que ce secteur joue un rôle primordial pour atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris.

En mai 2019, le DAFC, notre centre de connaissances agricoles SEGES et l'organisation néerlandaise de développement agricole Agriterra ont conclu un accord-cadre visant à transférer des technologies et des savoir-faire en matière de productions agricole et alimentaire respectueuses du climat vers les pays en développement, et à faire d'Agriterra le premier acteur agricole à être accrédité par le Fond vert pour le climat. Nous espérons que cela contribuera à susciter une mobilisation accrue des financements européens et mondiaux pour le climat dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation – un souhait que nous partageons avec les experts du GIEC.

À plus long terme, le DAFC s'attend à ce que la Commission prenne l'initiative de soutenir le « carbon farming » aussi bien au sein de l'UE que dans les pays tiers. Il est essentiel que les actions en faveur du climat menées par les agriculteurs européens et du monde entier soient reconnues, ce qui peut être fait sous la régie des mécanismes de marché de l'UE et de la CCNUCC.

Green Deal : le cadre financier pluriannuel 2021-2027

Il faut financer la transition écologique. La proposition de la Commission pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de 2021-2027 reflète des années de débats et le souhait de nouvelles dépenses pour la migration, la défense, l'éducation et la recherche. Le Brexit laisse simultanément l'UE face à un déficit budgétaire annuel d'environ 12 milliards d'euros. La Commission propose « de nouveaux fonds pour de nouvelles initiatives », et de compenser partiellement ce déficit en augmentant la contribution nationale de 1 % à 1,1 %. Cette proposition est soutenue par l'Allemagne la France et 21 autres pays européens, tandis que le Danemark, la Suède, l'Autriche et les Pays-Bas s'y opposent malheureusement toujours.

Le DAFC et l'organisation agricole européenne Copa & Cogeca soutiennent la Commission et la majorité des pays européens sur la question du budget. Le Danemark devrait chercher à exercer une influence réelle sur l'exécution du budget au lieu de retarder le processus qui aura, par conséquent, des conséquences négatives sur d'autres domaines politiques.

Green Deal : la stratégie « de la ferme à la table » de l'UE

Les nouvelles techniques de sélection végétale (NBT), qui ont vu le jour grâce aux progrès de la recherche scientifique, sont un élément important pour résoudre le défi climatique. Le DAFC soutient une approche scientifique de l'amélioration des cultures, permettant de renforcer la résistance des plantes aux maladies et d'augmenter, par exemple, leur tolérance à la sécheresse, ce qui peut déboucher sur des rendements plus élevés, ainsi que des qualités nutritionnelles et de stockage ou de transformation supérieures – des éléments importants dans les efforts pour réduire l'empreinte carbone des produits et éviter le gaspillage alimentaire. Le DAFC soutient donc les évaluations des risques réalisées par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA).

Certains États membres de l'UE ont lancé ou sont sur le point de lancer des systèmes nationaux d'étiquetage obligatoire pour certains aliments, principalement les produits laitiers, mais également la viande utilisée dans les aliments transformés. Le DAFC s'oppose à l'étiquetage obligatoire de l'origine des produits et au gastronomisme, qui pourraient induire les consommateurs en erreur en leur faisant croire que les produits fabriqués localement sont, par exemple, les plus respectueux de l'environnement. Le DAFC, en revanche, soutient la proposition de la Commission pour un



Rue du Luxembourg
47-51, 1050 Bruxelles

D: +32 (0)2 230 2705
F: +32 (0)2 230 0143



Annette Toft, directrice

D: +32 (0)2 238 0863
M: +32 (0)4 767 822 98
E: at@lf.dk

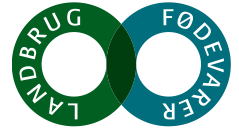


Tobias Gräs, conseiller principal

D : +32 (0)2 238 08 61
M: +32 (0)479 61 04 20
E: tog@lf.dk

The Danish Agriculture & Food Council is a trade association representing agriculture, the food and agro industries. With annual exports in excess of DKK 100 billion and with 145,000 employees, we represent one of Denmark's most important business sectors.

Through innovation and promotion of the industry's contribution to society, we work to ensure a strong position for our members in Denmark as well as in international markets.



écolabel – l'Empreinte environnementale de produit (EEP). Une norme européenne commune aidera les consommateurs et les autorités à évaluer et à comparer l'impact environnemental des produits en fonction de leur cycle de vie.

Green Deal : le commerce fait partie de la solution

S'il existe des différences d'ambition climatique persistantes dans le monde, la Commission a annoncé qu'elle proposerait un mécanisme d'ajustement des limites de CO₂ pour certains secteurs afin de réduire le risque de fuite de carbone.

Le DAFC estime qu'il est important de soutenir un tel mécanisme d'ajustement des limites de CO₂, mais qu'il est essentiel que, dans ce cas, le mécanisme soit conforme aux règles de l'OMC afin qu'il n'interfère pas inutilement avec le commerce international.

L'accord de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur devrait être mis en œuvre dans les années à venir. Avant que le Parlement européen et le Conseil ne votent la mise en œuvre de cet accord, la Commission devrait, expliquer en détail l'application des clauses de sauvegarde relatives au climat et au marché contenues dans l'accord du Mercosur et qui concernent notamment la mise en œuvre et la gestion concrètes des contingents tarifaires de l'accord, afin d'éviter que peu d'acteurs majeurs puissent monopoliser les importations totales de viande en provenance du Mercosur.

Maintenir l'accès au marché existant au Royaume-Uni et garantir des conditions de concurrence équitables dans les futurs échanges entre l'UE et le Royaume-Uni est une priorité essentielle pour le DAFC. Cela garantira, d'une part, des échanges commerciaux aussi fluides que possible et, d'autre part, un respect des normes européennes de la part du Royaume-Uni. Nous partageons avec nos homologues britanniques et européens membres du Copa & Cogeca le souhait de normes équivalentes en matière d'alimentation après le Brexit, d'un ambitieux régime commercial futur et d'éviter un Brexit dur au terme de la période de transition. Un Brexit dur fin 2020 serait un défi considérable pour le marché européen, et pourrait nécessiter une intervention politique.

Le secteur danois de l'agriculture et de l'alimentation a tout intérêt à s'assurer un accès aux marchés d'exportations et à entretenir de bonnes relations commerciales aussi bien avec la Chine qu'avec les États-Unis. En outre, le DAFC souhaite continuer de mettre l'accent sur l'ouverture de nouveaux marchés, ainsi que l'implémentation d'un accord commercial révisé avec le Mexique, la mise en œuvre d'un accord de libre-échange avec le Vietnam et des négociations en vue de conclure des accords avec certains pays d'Asie du Sud-Est et d'Océanie. En cas de Brexit dur, un meilleur accès au marché dans les autres pays sera déterminant pour les secteurs agricoles et alimentaires danois et européens.

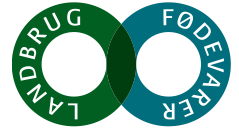
Le DAFC appuie le fait qu'il existe des solutions concrètes à certains des besoins de réforme les plus importants de l'OMC, de sorte que l'OMC puisse continuer d'être le fondement d'une politique commerciale internationale fondée sur des règles.

Le DAFC soutient la mise en place d'un « trade enforcer » fort comme nouveau poste de la politique commerciale de l'UE, afin notamment de veiller à ce que les accords commerciaux conclus soient respectés et mis en œuvre conformément à leurs termes, et qu'en cas de non-respect des accords, l'UE puisse réagir de manière rapide et efficace.

Green Deal : la politique agricole commune

Le DAFC encourage une politique agricole commune modernisée et simplifiée après 2020, dont la mise en application sera confiée aux États membres dans une plus grande mesure qu'auparavant. Les pays devront alors élaborer un plan stratégique pour implémenter les neuf objectifs de la politique. Il faudra agir au niveau des deux piliers de la politique agricole commune, à savoir le premier pilier, qui englobe notamment l'aide à l'hectare et les nouveaux programmes écologiques, et le deuxième pilier, qui est la politique rurale. Selon le DAFC, l'objectif doit être que la politique agricole de l'UE soutienne la capacité des agriculteurs à produire des marchandises agricoles et des denrées alimentaires durables à des prix compétitifs.

Les plans stratégiques doivent inclure des éco-programmes ambitieux dans le pilier 1, qui peuvent par exemple servir à implémenter des mesures en faveur du climat. Ils peuvent également permettre d'octroyer des incitations financières aux agriculteurs, et ainsi garantir les intérêts de ceux-ci et de la société dans le cadre du Green Deal. Cette proposition est cependant loin d'être parfaite. En effet, la compétitivité est menacée et déstabilisée par le fait que les États membres aient la possibilité de transférer jusqu'à un tiers de paiements directs du premier au deuxième pilier, tandis que les gouvernements d'autres États peuvent transférer l'argent dans le sens opposé, ce qui s'est produit en Pologne. Le DAFC suggère alors que cette flexibilité soit supprimée ou limitée. Si cette possibilité est maintenue, les moyens transférés au deuxième pilier devraient au moins être accompagnés d'un cofinancement national obligatoire.



Posez vos questions au DAFC

En plus des cinq priorités présentées ci-dessus, le bureau du DAFC à Bruxelles ainsi que nos collègues d'Axelborg (notre siège officiel situé à Copenhague) suivent toute une série d'affaires en cours. Nous observons avec attention les importants trilogues portant sur la finance durable.

Si vous avez des questions concernant les informations ci-dessus ou concernant tout autre dossier au caractère technique ou politique, un expert d'Axelborg, de SEGES à Aarhus, ou de nos sociétés membres se fera un plaisir de vous répondre.